

### REUNION SUR LE MAINTIEN DE LA PAIX

Texte de l'Exposé par le Ministre devant la Chambre des Communes, le 26 octobre 1964.

Je désire entretenir la Chambre des Communes de la rencontre sur le maintien de la paix qui aura lieu à Ottawa du 2 au 6 novembre.

Cette rencontre fait suite à une suggestion faite par le Premier Ministre au cours de son exposé devant l'Assemblée Générale des Nations Unies le 19 septembre 1963. Le Premier Ministre avait alors précisé que le Canada serait heureux de partager le fruit de son expérience avec les autres Etats qui ont déjà participé aux opérations de maintien de la paix de l'ONU. Il avait proposé, à cette fin, que les gouvernements intéressés examinent les problèmes et les techniques propres à ces opérations.

Une des principales tâches des Nations Unies est d'affermir et d'améliorer sa capacité de maintenir la paix, de mettre à profit l'expérience acquise au cours d'opérations antérieures et de chercher des méthodes plus efficaces d'accomplir cette fonction. Cette réunion constituera un modeste premier pas dans cette voie.